

mission  
bassinminier

INORD - PAS DE CALAIS I

*Agir pour l'avenir d'un territoire !*

# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2012

Aire métropolitaine Lille  
ATLAS

Séminaire Paysage  
Les Actes

RAID BASSIN MINIER 2012

UNESCO  
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

Bassin minier du Nord-Pas de Calais inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 2012

<b>Introduction</b> .....	<b>2</b>
<b>Objectif stratégique N°1 : Poursuivre les grandes démarches transversales au bassin minier et les inscrire dans le cadre de l’Aire Métropolitaine</b> .....	<b>5</b>
Objectif opérationnel N°1 : Mettre en œuvre le Schéma de développement patrimonial sur le bassin minier .....	5
Objectif opérationnel N°2 : Finaliser la Trame verte et bleue du bassin minier et l’inscrire dans son cadre régional et métropolitain .....	12
Objectif opérationnel N°3 : Co-animer les démarches techniques à l’échelle de l’« Aire Métropolitaine de Lille ».....	15
Objectif opérationnel N°4: Partager la connaissance et identifier les enjeux liés à la mobilité des personnes et de marchandises au sein de l’Aire Métropolitaine de Lille.....	18
Objectif opérationnel N°5 : Conforter et élargir les réflexions d’ensemble concernant les processus démographiques et socio-économiques spécifiques au bassin minier.....	19
Objectif opérationnel N°6 : Poursuivre les démarches liées à la connaissance et à la prévention des risques liés aux séquelles minières .....	20
Objectif opérationnel N°7 : Poursuivre les démarches de coopération internationale.....	22
Objectif opérationnel N°8 : La relance de la Conférence Permanente du Bassin Minier.....	22
<b>Objectif stratégique N°2 : Appuyer techniquement les partenaires de la Mission Bassin Minier dans la mise en œuvre de leurs politiques et de leurs projets d’aménagement et de développement sur le territoire du bassin minier</b> .....	<b>25</b>
Objectif opérationnel N° 1 : Appui technique à l’Etat, à la Région et aux Départements en jouant un rôle de médiateur et facilitateur dans la mise en œuvre de leurs dispositifs territoriaux, notamment le FEDER, le GIRZOM, le Fonds Régional Bassin Minier, le CPER.....	25
Objectif opérationnel N°2 : jouer un rôle de facilitateur dans la mise en œuvre des schémas régionaux et des démarches régionales à l’échelle du bassin minier et de l’arc sud.....	25
Objectif opérationnel N° 3 : Appuyer techniquement la démarche EURALENS sur les thèmes de l’urbanisme (en particulier les cités du Louvre) et du développement économique.....	25
Objectif opérationnel N° 4 : Appuyer techniquement, qualifier et accompagner les grands projets structurants d’aménagement et de développement du bassin minier.....	28
Objectif opérationnel n° 5 : Promouvoir, en lien avec les collectivités locales et intercommunales, ainsi qu’avec les principaux acteurs de la construction de logements, des opérations exemplaires en matière d’urbanisme durable .....	29
Objectif opérationnel n° 6 : Apporter une assistance technique aux agglomérations et syndicats mixtes des transports sur des problématiques de mobilité émergentes .....	29
Objectif opérationnel n° 7 : Accompagner les initiatives locales dans des démarches d’études pilotes de veilles et d’observation .....	30



## Introduction

Au cours de l'année 2012, la Mission Bassin Minier a continué à mettre en œuvre les grands axes de programme approuvés en 2010, dans un contexte qui a évolué et a été caractérisé par :

- L'inscription du Bassin Minier sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO le 30 Juin 2012 et la transformation de la Mission Bassin Minier en instance de gestion du label.
- L'ouverture en décembre du Louvre à Lens, accompagnée d'un renforcement des actions autour du musée, et plus particulièrement la mise en place du processus de labellisation autour du Louvre-Lens.
- La montée en charge des réflexions "Métropolitaines", portées à la fois par l'Association Aire Métropolitaine et par l'Etat, en particulier sur le transport de marchandises, dans le cadre du chantier "Seine-Nord".
- La relance des réflexions sur le TCSP de Béthune-Bruay et de Lens-Hénin.
- La révision du SRADT
- Le lancement du processus de contractualisation par le département du Nord.

### **Dans le cadre de la démarche "UNESCO", la Mission Bassin Minier a engagé un certain nombre d'actions de préfiguration du "Plan de gestion"**

- En complétant un certain nombre d'éléments de connaissance, en particulier sur les anciens cavaliers.
- En mettant en place un dispositif de concertation avec les équipes en charge des SCOT et des PLU
- En assistant la DREAL dans la préparation d'une campagne de protection d'un premier périmètre dit « la chaîne des terrils » au titre de la loi du 2 mai 1930.
- En engageant la définition de stratégies touristiques concertées pour valoriser le territoire concerné, avec en particulier une nouvelle version de l'atlas patrimonial interactif et l'édition d'un livret bilingue sur le patrimoine UNESCO.
- En favorisant la mise en projet culturel du patrimoine minier (mines d'art en sentiers)
- En 2012, la Mission Bassin Minier a continué de piloter la démarche sur **les cités minières pilotes** à deux niveaux : au niveau opérationnel, en animant les projets en cours auprès des communes et EPCI concernées, au niveau transversal avec l'Etat, la Région, les Départements et les bailleurs en travaillant sur une programmation à l'échelle du Bassin minier de manière à étudier les conditions de la généralisation de la démarche technique « cité- pilotes ».
- La réflexion sur l'ingénierie financière liée aux actions « UNESCO » a été menée par la MBM tout au long de l'année 2012. Elle devrait trouver une formalisation dans le cadre de la réunion d'un comité de pilotage qui se tiendra le 7 décembre 2012.
- Dans l'objectif d'assurer la sauvegarde et la mise en projet de sites identifiés pour leur valeur emblématique, la MBM a construit une liste de sites à forts enjeux, dont une dizaine figure dans l'accord-cadre « UNESCO » signée par l'EPF Nord-Pas de Calais et la MBM.

**La Mission a largement contribué aux réflexions menées à l'échelle de l'Aire Métropolitaine :**

- **Sur le transport de voyageurs :** En assurant la diffusion de la cartographie du réseau structurant de transport collectif, en publiant une cartographie des modes doux, et en engageant une réflexion prospective sur les impacts territoriaux de du futur « lien rapide Lille-Bassin Minier ». Sur un territoire plus restreint la Mission a apporté son appui aux groupes de réflexion mis en place autour du TCSP Artois.
- **Sur le transport de marchandises :** en assurant la diffusion du travail « d'état des lieux » réalisé lors de l'année précédente, en engageant une mobilisation concertée des territoires autour du projet « Seine-Nord-Europe ».
- Sur la constitution de la Trame Verte Métropolitaine, en prolongeant le travail de l'ENM Lille sur le Parc de la Deule (côté Bassin Minier) et en engageant une démarche concertée sur le Val de Scarpe.
- Sur les échanges d'expérience portant sur les questions d'urbanisme durable, en préparant notamment l'organisation d'un séminaire sur la mixité sociale dans les opérations de renouvellement urbain durable.

**La Mission a apporté son appui à la démarche Euralens en prévision de l'ouverture du Louvre en décembre :**

- Sur le thème des cités minières, en lien avec la démarche UNESCO, la Mission a poursuivi sa tâche d'assistance auprès de la ville de Lens, de la CALL et des bailleurs pour trouver des solutions techniques et financières qui garantissent une rénovation qualitative de ces quartiers miniers.
- Présente auprès de l'association EURALENS, la Mission apporte également son appui au processus de labellisation décidé en décembre 2011, à la fois sur les aspects financiers et techniques.
- Dans le cadre du groupe « tourisme », la Mission a également apporté son expertise sur les aspects « accessibilité » au Louvre.
- Animatrice du groupe de travail « évaluation » du volet économique d'Euralens qui a rendu en 2011 une proposition de dispositif de suivi et d'évaluation des impacts du Louvre-Lens, la Mission a été mobilisée sur la mise en place de certaines actions issues de cette première démarche ; un état des lieux du territoire avec l'Insee, la Région et l'association Euralens, le co-pilotage avec le Comité Régional du Tourisme du groupe « études et évaluation » de l'animation de la gouvernance Louvre-Lens – volet tourisme, des rencontres avec l'université d'Artois pour la mise en place d'unités de recherche sur les impacts du Louvre-Lens dans le cadre de la refonte du Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

**La Mission a également lancé un travail de réflexion et de concertation qui permettra d'engager une démarche de type "Conférence Permanente" renouvelée, à la fois dans ses modes de faire et dans son partenariat.**



**La Mission a également poursuivi ses tâches d'observation**, en privilégiant en 2012 une approche davantage centrée sur l'économie, thème peu abordé par le pôle Observation-Prospective jusqu'à présent.

**Sur tous les autres thèmes d'intervention la Mission s'est inscrite dans le cadre pluriannuel tracé en 2010**, qui prévoyait un recentrage sur ses fonctions transversales, sans négliger un appui opérationnel à des actions d'intérêt régional (grands sites de la mémoire) ou expérimentales (trame verte du Béthunois)

Il faut également préciser que dans son intervention sur les grands sites de la mémoire ou sur les pôles structurants de la trame verte, la Mission a apporté son appui sur les volets programmatiques, apportant ainsi une vision transversale qui permet une meilleure complémentarité des sites. Elle a aussi quelquefois apporté une expertise en matière d'ingénierie financière.

**Enfin, la Mission a continué ses actions de coopération transfrontalière et internationale :**

- En finalisant la démarche d'itinéraire de la Culture Industrielle, avec la Wallonie.
- En contribuant activement aux actions de coopération engagées entre la Région Nord Pas de Calais et le Minas Gerais, ainsi qu'avec la Ruhr et la Pologne, en particulier dans le cadre de l'UNESCO.

Objectif stratégique N°1 : Poursuivre les grandes démarches transversales au bassin minier et les inscrire dans le cadre de l'Aire Métropolitaine

Objectif opérationnel N°1 : Mettre en œuvre le Schéma de développement patrimonial sur le bassin minier



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



Bassin minier  
du Nord-Pas de Calais  
inscrit sur la Liste du  
patrimoine mondial en 2012

## I. La gouvernance et l'ingénierie « post-inscription au Patrimoine Mondial »

Le 30 juin 2012, lors de sa session annuelle à Saint-Petersbourg, le Comité du Patrimoine mondial a inscrit le Bassin minier du Nord-Pas de Calais sur la Liste du Patrimoine mondial. La MBM a fait partie de la délégation française aux côtés de BMU. L'inscription est désormais un fait, ce qui nécessite la mise en place d'un dispositif de transition pour optimiser la mise en œuvre collective du Plan de gestion.

Le dernier trimestre 2012 et l'année 2013 sont une période-charnière car la Mission Bassin minier devient l'instance de gestion du prestigieux Label « UNESCO » et doit à ce titre se réorganiser en interne et organiser le travail en réseau des partenaires.

Le dernier trimestre 2012 a été consacré à l'organisation des modalités de fusion entre la Mission Bassin Minier et l'association « Bassin Minier UNI », aux contacts avec les financeurs des deux structures, à la construction d'un budget prévisionnel commun et d'un programme d'actions. La mise en place d'un comité régulier réunissant la MBM et les services de l'Etat concernés (DREAL-DRAC/STAP) est également prévue avant la fin de l'année 2012.

En outre, fin 2012, Jean-François CARON débutera, aux côtés de chaque président(e) des intercommunalités concernées, un cycle de consultation des maires par agglomération afin de faire remonter leurs attentes et leurs interrogations, dans la perspective de l'organisation d'une future Conférence des territoires en 2013. Cette instance politique d'orientation, prévue dans la gouvernance du Plan de gestion, sera co-présidée par le Président du Conseil régional et le Préfet de région et regroupera l'ensemble des acteurs. La Commission de concertation organisée en préfecture de région le 4 octobre 2011 l'avait préfigurée.

## II. Actions de préfiguration du Plan de gestion

### 1. Mise en œuvre d'un programme d'actions transversal

#### 1.1) Développer et diffuser la connaissance



▪ **Décembre 2010-mai 2012 : Finalisation de l'inventaire écologique et paysager du réseau des anciennes voies ferrées du Bassin Minier.**

L'élaboration du dossier de candidature « UNESCO » dès 2009 avait fait apparaître un certain nombre de lacunes concernant cette composante du patrimoine. Constat partagé avec la DREAL Nord-Pas de Calais qui a financé cet inventaire, dans le cadre du programme d'actions sur le paysage de la MBM, inventaire qui vient compléter ceux qui avaient déjà été réalisés en 2007 sur les cités minières et les terrils.

Un an et demi a été nécessaire pour explorer les 450 kms de cavaliers situés dans le périmètre du bien et de la zone-tampon et dresser l'état de l'ensemble du réseau (845 kilomètres) qui drainent le territoire de Fléchinelle dans le Pas-de-Calais à Vieux-Condé ... Cet important travail de terrain et de recherche a permis de le cartographier à la parcelle cadastrale sous SIG, de retrouver le nom historique des voies ferrées, d'étudier les qualités paysagères et écologiques des 450 kms de cavaliers inventoriés.

Outil de veille au service de la gestion, cet inventaire a mis en évidence les ruptures qui pèsent sur la continuité du réseau et permettra de mieux suivre les évolutions de celui-ci afin de protéger ce linéaire par nature fragile. L'inventaire (6 classeurs) est disponible en version pdf.

**1.2) Préserver, aménager, gérer : renouveler les outils et adapter les modes de faire**

▪ **Mise en place et animation d'un groupe de travail partenarial « Planification et préservation du patrimoine et des paysages miniers »**

En inscrivant le Bassin minier au Patrimoine mondial dans la catégorie « paysage culturel évolutif », ce sont 4 000 hectares de paysages, composé de 353 éléments de patrimoine minier de nature variée (fosses, chevalements, cités minières, équipements socio-culturels, cavaliers, terrils...) qui sont reconnus pour leur valeur universelle et exceptionnelle. Compte-tenu de l'étendue du territoire labellisé, les documents de planification constituent un élément central pour la mise en oeuvre du plan de gestion à l'échelle communale.

**Depuis le 23 mars 2012**, afin d'accompagner les communes concernées (87 dans le périmètre) à traduire le périmètre inscrit à l'UNESCO et ses enjeux dans leurs documents d'urbanisme, la Mission Bassin Minier anime un groupe de travail partenarial, réunissant l'ensemble des acteurs de la planification et du patrimoine sur le territoire.

L'objectif de ces échanges est de définir des modalités de prise en compte du patrimoine minier dans les PLU, et d'aboutir à la publication d'un **guide pratique** à destination des élus et techniciens.

Une réflexion spécifique est menée avec les DDTM pour mettre en place une veille et intégrer la prise en compte les enjeux liés à l'inscription UNESCO dans les « portés à connaissance » et les « notes d'enjeux » envoyées par l'Etat aux communes lorsque celles-ci s'engagent dans une révision de PLU.

▪ **Accompagnement technique de communes révisant leur PLU**

La Mission Bassin Minier accompagne les communes qui révisent leurs PLU, pour retranscrire le périmètre du Bien inscrit à l'UNESCO dans le zonage de leur PLU et pour rédiger les articles s'y référant. En 2012, la Mission Bassin Minier a accompagné les communes de Douai, Noyelles-sous-Lens et Méricourt.

En Juin 2012, la MBM a envoyé un porté à connaissance à l'ensemble des 124 communes concernées par le périmètre inscrit au Patrimoine mondial et par la zone-tampon.

**1.3) Protéger et améliorer la qualité paysagère du Bien**

En 2010, la MBM et la DREAL ont défini un plan global à l'échelle du bassin minier qui doit articuler protection et valorisation du paysage et sensibilisation des acteurs.

Fruit d'une concertation étroite entre la DREAL et la MBM, la mission d'étude, à la fin du premier semestre 2011, a été priorisée au regard des exigences de l'UNESCO : hisser le niveau de protection réglementaire du « paysage culturel » du bassin minier, par la proposition d'un futur site protégé au titre de la loi du 2 mai 1930. La MBM a été positionnée comme outil d'assistance technique de l'Etat afin de constituer les dossiers de classement et d'être en appui pour la concertation.

- **Depuis le deuxième semestre 2011, préparation d'une campagne de protection d'un premier périmètre dit « la chaîne des terrils » au titre de la loi du 2 mai 1930.**

Il s'agit de protéger l'ensemble des terrils inclus dans le périmètre du bien, ainsi que la partie la plus significative de ceux présents dans la zone tampon et au-delà. Cette liste sera définitivement arrêtée, à l'issue de la phase de concertation menée par la DREAL, avec l'appui de la MBM, en 2012 et qui va se poursuivre en 2013.

**En Juin 2012**, l'inspection générale de l'administration du développement durable, suite à la visite de terrain du 26 mars 2012, a donné un avis favorable sur le projet de classement de la "chaîne des terrils", 1ère tranche de la campagne de protection.

**Fin 2012**, débutera un travail de concertation avec les propriétaires, gestionnaires et experts (Chaîne des terrils, PNRSE...) afin d'élaborer des **orientations de gestion** qui alimenteront le dossier.

- **Janvier 2012 : publication d'un cahier d'acteurs** édité par la Commission Particulière du Débat Public sur les impacts de la ligne à Très Haute Tension prévue entre Lille et Arras sur le périmètre « UNESCO » [[www.debatpublic-lillearrastht.org/docs/cabmu-basse-def.pdf](http://www.debatpublic-lillearrastht.org/docs/cabmu-basse-def.pdf)]

Afin d'apporter un éclairage au cycle de réunions publiques, orchestrées autour de la reconstruction de cette ligne névralgique (prévue pour 2016-2017), la MBM a rédigé un Cahier d'acteurs spécifique pour alerter sur les impacts préjudiciables - esthétiques, paysagers, architecturaux, écologiques - que les 2 tracés envisagés de la future ligne pourraient occasionner sur le périmètre et la zone-tampon, proposés à l'inscription « UNESCO ».

- **Participation à l'observatoire photographique du paysage : outil de veille**

Entre janvier 2009 et juin 2011, dans le cadre de son partenariat avec le PNR Scarpe/Escaut, la Mission a participé à un observatoire photographique du paysage engagé par le parc naturel transfrontalier du Hainaut. Celui-ci a pour objectif de suivre les évolutions des paysages (bâties, paysages d'infrastructures, paysages miniers ...) du parc naturel au fil des années.

Ce programme expérimental a permis à la MBM, en partenariat avec le PNR Scarpe/Escaut, d'envisager à court terme, une extension du périmètre de l'observatoire au périmètre du bien, proposé à l'inscription « UNESCO ».

#### **1.4) Bâtir et mettre en œuvre des stratégies touristiques concertées pour valoriser le Bien**

- **Juin 2012 : Guide GPS multimedia Mobil'ICI** : « Itinéraire de la Culture Industrielle », projet INTERREG IV franco-wallon (2009-2012)

Après la carte de découverte « papier » rééditée en 2012 et le carnet d'exploration publié en 2011, le projet INTERREG « ICI » a produit un guide interactif multimédia relié à un site internet : **Mobil'ICI** est un outil de d'exploration ludique des richesses des paysages et témoignages du passé industriel remarquables du bassin minier du Nord-Pas de Calais et du Hainaut wallon.

En 2012, les premiers 4 parcours d'exploration détaillés en 3 D sont proposés pour les 4 grands sites de la mémoire français (9/9bis de Oignies, 11/19 de Loos-en-Gohelle, Wallers-Arenberg, Lewarde).



Le 11 juin 2012, à la demande du Pass de Frameries, chef de file, la MBM a organisé une seconde réunion rassemblant l'ensemble des acteurs touristiques pour présenter le projet global ICI ainsi que Mobil'ICI. Un test « grandeur nature » du parcours d'exploration en 3 D a été réalisé sur le site du 9/9bis.

▪ **Juillet 2012 : mise en ligne de la nouvelle version de l'atlas patrimonial interactif de la MBM** (<http://www.atlas-patrimoines-bassin-minier.org>)

Suite aux préconisations de l'audit réalisé dans le cadre de l'étude Public & Culture de 2011, la MBM a fait évoluer son atlas interactif pour qu'il devienne un outil de découverte du Bassin minier « Patrimoine mondial » pour le grand public. L'atlas a été recentré sur la thématique minière (**1 250 sites**) ;

Depuis la mi-juillet 2012, le visiteur ou le curieux peut « naviguer » au sein du grand « paysage culturel évolutif » du bassin minier et personnaliser ses fonds de cartes. Sans être un outil touristique, il a vocation d'engendrer une motivation de visite et offre des liens vers les sites internet des Offices et acteurs du tourisme. Bilingue français/anglais, l'atlas interactif sera compatible avec les outils internet développés sur le territoire et les futures tables multimédia.

▪ **Août 2012 : édition d'un livret patrimonial UNESCO, accompagné d'une carte de découverte du patrimoine minier** : *Le Bassin minier inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO : 100 sites pour découvrir le patrimoine minier du Nord-Pas de Calais.*

100 sites pour découvrir le patrimoine minier du Nord-Pas de Calais.  
Edité en 15 000 exemplaires, cet ouvrage a été le fruit d'une coopération entre la Mission Bassin Minier, « Bassin Minier Uni », les offices de tourisme, les Communautés d'agglomération et de communes, les ADRT Nord Tourisme et Pas-de-Calais Tourisme et le Centre Historique Minier, qui ont travaillé en un temps-record pour se doter d'un outil commun, à l'échelle du bassin. Les 100 sites sélectionnés dans le livret et sur la carte offrent aux visiteurs un échantillon de la richesse et de la diversité du patrimoine minier bâti et néo-naturel, contenu dans le périmètre inscrit au Patrimoine mondial. Les visiteurs disposeront également dans la dernière partie du livret d'un ensemble d'informations touristiques. Bilingue français/anglais, l'ouvrage est disponible gratuitement dans les Offices de tourisme du Bassin minier, les principaux musées et sites touristiques et les ADRT Nord Tourisme et Pas-de-Calais Tourisme, depuis mi-août.

▪ **Accompagnement de la démarche de mise en tourisme des territoires**  
**ARTOIS COMM**

- Participation au comité technique et au comité de pilotage de l'étude de définition-conception d'un projet de scénographie et de mise en tourisme des patrimoines d'Artois Comm. (agence PRESENCE). [axe 3 "Paysages culturels construits"]
- Septembre 2012 : début de la participation à l'élaboration du contrat de rayonnement touristique entre la Région et ARTOISCOMM pour 5 ans, prévu dans le cadre de l'élaboration du PLDE. Ce dispositif s'appuiera notamment sur un croisement de la stratégie touristique d'Artois Comm., des programmes sectoriels qui mobilisent les politiques régionales et des filières thématiques de la Région.

**Douaisis**

- Appui à la rédaction et à la cartographie dans le cadre de la réalisation du guide du Douaisis « Partez à la découverte du patrimoine minier » par l'office de tourisme de Douai, paru en septembre 2012.

**« Pays d'art et d'histoire de Lens-Liévin »**

- Réalisation de la cartographie de l'ouvrage « Laissez vous conter ... le 11/19 » réalisé par l'office du tourisme et du patrimoine de Lens-Liévin – à paraître.

▪ **Accompagnement des travaux de la destination Louvre-Lens tourisme (cf. la démarche EURALENS)**

### **1.5) Favoriser la mise en projet culturel du patrimoine minier**

- **Opération « Mines d'art en sentiers » inaugurée le 9 juin 2012, en collaboration avec le PNR Scarpe/Escaut : Arts de jardin en sol mineur**

La MBM a participé au pilotage de cette opération expérimentale, lancée par le Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut, sur 4 communes classées du PNR (Fresnes-sur-Escaut, Vieux-Condé, Hergnies et Condé sur l'Escaut), dans le cadre du projet régional « Mineurs du Monde ». Le tracé de 8 km a été identifié grâce à la collaboration technique entre MBM et le PNR. Sur ce tracé, 11 artistes internationaux ont été invités à créer des œuvres de Land Art, réalisées en lien fort avec le patrimoine paysager minier et les habitants. Ces œuvres ont jalonné ce sentier, qui a offert du 26 mai au 2 septembre une balade artistique « grandeur nature » aux habitants et visiteurs à pied ou à vélo.

- **Opération « Art de jardins en sol mineur »**

La MBM a été sollicitée pour lancer une étude de préfiguration pour un projet participatif sur la thématique des jardins dans les cités minières, du paysage autour du Louvre et l'émergence d'un festival de jardins sur le site du 11/19. Le projet s'articulera autour de deux axes :

- Un parcours animé de découverte des cités minières à travers ses jardins, conçu comme un trait d'union entre le Louvre Lens et le site du 11/19
- La création, sur le site du 11/19, d'un festival du jardin et (ou) du Land Art

La MBM a réuni une première fois l'ensemble des acteurs concernés, (les villes de Lens, Liévin, Loos en Gohelle, la CALL, la Région Nord Pas de Calais) pour étudier le cahier des charges en septembre 2012.

### **1.6) Former les professionnels et développer l'ingénierie de projet**

- **Juin 2012 : mise en ligne des actes du séminaire des 6 et 7 juin 2011** consacré à l'évolution et à la préservation des paysages du Bassin minier, organisé par la MBM, sous l'égide de la DREAL : « Quels outils adaptés à la gestion d'un paysage culturel ? ». Téléchargeable sur le site internet de la Mission (rubrique « Ressources »).

### **1.7) Développer les échanges à l'international**

- **13 septembre** : présentation de l'inscription à l'UNESCO lors de la conférence, organisée à Genk sur le devenir du patrimoine minier du Limbourg belge.
- **du 1<sup>er</sup> au 5 octobre** : présentation de l'inscription à l'UNESCO, lors du Séminaire international sur la reconversion des territoires miniers, Belo Horizonte, Minas Gerais, Brésil.
- **16-17 octobre** : accueil d'une délégation de la Ruhr (Regionalverband Ruhr ; Fondation du patrimoine industriel etc) pour étudier la méthodologie de l'inscription du Bassin minier à l'UNESCO.
- **24-25-26 octobre 2012** : présentation de l'itinéraire de la Culture Industrielle franco-belge lors de la conférence consacrée à la valorisation du patrimoine industriel et technique, organisée par le Land de Rhénanie du Nord-Westphalie.

## **2. Mise en œuvre d'un programme d'actions par catégorie d'éléments ou de sites : les cités minières**

- **Etat d'avancement des études et travaux lancés sur les cités-pilotes**

Les 24 « cités-pilotes » ont vocation à offrir la traduction opérationnelle des orientations des accords-cadre signés par la MBM avec les bailleurs Maisons et Cités et SIA, et du « plan de gestion cités minières ». Il s'agit de démontrer leur capacité à muter en répondant à la fois aux exigences de gestion d'un parc social spécifique et aux enjeux de protection et valorisation d'un patrimoine exceptionnel.



Pour ce faire, la MBM, en partenariat avec la Région, a élaboré une stratégie et une méthodologie communes à chacune de ces cités (articulation des maîtrises d'ouvrage, rédaction des cahiers des charges, accompagnement des communes, recherche de financement).

En 2012, la Mission Bassin Minier a continué de piloter la démarche à deux niveaux : au niveau opérationnel, en animant les projets en cours auprès des communes et EPCI concernées, au niveau transversal

avec l'Etat, la Région, les Départements et les bailleurs en travaillant sur une programmation à l'échelle du Bassin minier de manière à étudier les conditions de la généralisation de la démarche « cité- pilotes ».



#### **Au niveau opérationnel :**

- Les 5 cités sur lesquelles la Mission s'est engagée très activement sont au stade de la maîtrise d'œuvre pour les espaces publics. Pour les cités Sainte Marie/Lemay à Pecquencourt et la cité Bruno à Dourges, l'équipe de maîtrise d'œuvre travaille sur l'AVP. Pour la cité des Electriciens à Bruay-La-Buissière, le choix des maîtres d'œuvre est cours, 4 groupements ont été admis à déposer une offre, il s'agit de groupement plus complets car la dimension architecturale est plus importante. D'ailleurs, parallèlement, une étude de programmation culturelle et scientifique est en cours afin de détailler le contenu du projet culturel centré sur la thématique de l'habitat minier, et plus largement ouvrier. A Vieux-Condé, pour la cité Taffin, la sélection du maître d'œuvre est en cours également.
- Par ailleurs, la Mission travaille en partenariat avec Valenciennes Métropole sur la cité Thiers ancienne à Bruay sur Escaut afin de préparer le lancement d'une maîtrise d'œuvre en fin 2012.
- Concernant les 5 cités pilotes identifiées autour du Louvre-Lens, le schéma directeur d'EURALENS réalisé par Michel Desvigne et Christian de Portzamparc fixe la protection et la valorisation des cités minières comme une priorité. Dans ce cadre, la Mission Bassin Minier a accompagné la Ville de Lens et la CALL afin de compléter les propositions de Desvigne/Portzamparc, par un travail complémentaire sur la programmation urbaine et sur les stratégies de peuplement, adossées à un diagnostic social affiné. L'étude devrait être lancée dans les prochains mois.
- D'autres cités font l'objet d'une veille par la Mission et d'un intérêt accru de la part des communes. On sent là le frémissement lié à l'obtention du label, qui fera du suivi des cités un axe majeur du travail des années à venir.

#### **Au niveau transversal :**

- Animation d'un « comité de suivi technique » : ce comité rassemblant l'ensemble des acteurs impliqués dans la rénovation du parc minier (bailleurs, l'Etat, la Région, les deux Départements, le PNRSE, les CAUE, les STAP) suit l'avancée des études et opérations lancées sur les « cités pilotes ». L'ingénierie financière a été menée par la MBM tout au long de l'année 2012. Elle devrait trouver une formalisation dans le cadre de la réunion d'un comité de pilotage qui se tiendra le 7 décembre 2012. L'enjeu pour les premières cités en cours, concernant les seuls espaces publics, est de financer environ 23 M€ de travaux. Au-delà, l'enjeu est de travailler à la mise en place de politiques adaptées afin de permettre la diffusion des projets de qualité.



- Mise en œuvre des accords cadre UNESCO passés entre la MBM et les bailleurs Maisons et Cités et le Groupe SIA : Concernant plus spécifiquement la question des interventions sur les logements inscrits au Patrimoine mondial (environ 26 000), la Mission a travaillé avec les bailleurs afin de définir un certain nombre de règles qui puissent garantir à la fois la protection du Bien et la nécessité d'évolution et de gestion du parc. Ces orientations de gestion feront en 2013 l'objet d'un cahier des prescriptions techniques avec approche financière (identification des surcoûts et ingénierie financière adaptée).

### 3. Programmation financière et accompagnement de sites à enjeux

Dans l'objectif d'assurer la sauvegarde et la mise en projet de sites identifiés pour leur valeur emblématique, la MBM avait construit une liste de sites à forts enjeux, dont une dizaine figure dans l'accord-cadre « UNESCO » signée par l'EPF Nord-Pas de Calais et la MBM.

En 2010, la MBM avait organisé un premier débat avec les financeurs potentiels (DREAL - Conseil régional - EPF pour le portage) sur la mobilisation des mesures du CPER/PO, du Fonds territorial Bassin Minier, de la Taxe Spéciale d'Équipement de l'E.P.F. Nord-Pas de Calais

**En septembre 2011**, la MBM a rencontré avec BMU la Fondation du Patrimoine et le Conseil régional pour examiner l'éligibilité de certains dossiers de travaux.

En 2012, la MBM a poursuivi ce travail d'ingénierie financière. Une première réunion avec l'EPF a permis d'identifier une piste spécifique, permettant d'ajouter aux modalités classiques d'intervention de l'EPF, une « prime patrimoine », permettant de couvrir 20% des coûts, soit un taux d'aide pouvant finalement aller jusque 80% d'aide de l'EPF. Cette modalité reste à valider dans les instances de l'EPF. Il s'agirait d'une avancée majeure pour donner à certains sites en attente de projets ou en danger, de trouver une sortie pré-opérationnelle déterminante ! Dans ce cadre en gestation, et sous réserve d'une ingénierie financière plus large à consolider, la Mission a poursuivi son travail d'accompagnement technique auprès des collectivités, avec comme souci permanent, celui de la programmation urbaine.

- En 2011, l'EPF Nord-Pas de Calais s'est engagée avec la ville de Denain dans l'acquisition de la **Fosse Mathilde**. A la suite de cette initiative, la mission a accompagné la commune dans l'élaboration du cahier des charges pour une étude programmation, visant à définir les modalités de reconversion du bâtiment, permettant de combiner une fonction de valorisation patrimoniale à une fonction permanente qui pourrait être une forme de logement alternatif.
- La MBM a également travaillé avec la ville de Fresnes Sur Escaut pour inscrire le **Château des Douaniers** dans un dispositif d'étude porté par le PNRSE, qui a retenu cette proposition. Ce sera l'occasion de réfléchir rapidement aux mesures urgentes de préservation, mais aussi aux pistes de programmation pour ce bâtiment témoin des tous premiers pas de l'industrie charbonnière.
- **La Mission a poursuivi son travail d'accompagnement de la commune d'Annay-sous-Lens afin de mettre en place les conditions de requalification d'un « Camus Haut »**. Elle a animé un groupe de travail composé de la Ville, de la Région, du CDT, du Département, de l'Etat et de la Mission Louvre-Lens tourisme. Des pistes de réflexions et une première ébauche de programme (création d'un gîte de groupe et d'un logement-témoin) tendent à montrer le potentiel du site en terme touristique et d'interprétation. L'année 2012 a été consacrée à la poursuite des échanges entre les partenaires, afin d'identifier le maître d'ouvrage de cette opération d'aménagement visant à mixer, là aussi, une fonction patrimoniale à un hébergement touristique ciblé. Il est désormais acquis que la maîtrise d'ouvrage restera au stade de la commune.



- La Mission intervient également de plus en plus comme conseil pour des sites miniers, orphelins de projets. Cette part de notre intervention devrait être grandissante, notamment au regard de sites dont la préservation devient urgente. Il s'agit par exemple des chevalements des fosses 5 de Billy Berclau ou 6 de Haisnes les la Bassée, ou encore la Fosse 12 de Lens ou la fosse 7 de Barlin.

## **Objectif opérationnel N°2 : Finaliser la Trame verte et bleue du bassin minier et l'inscrire dans son cadre régional et métropolitain**

- **Valorisation du schéma de Trame verte et bleue du bassin minier**

La MBM poursuit la sensibilisation des acteurs à la trame verte et bleue en s'appuyant sur les schémas publiés.

- **Traduire ces orientations en termes réglementaires et opérationnels (avec en particulier, les SCOTS, les EPCI, le Parc Naturel Régional Scarpe/Escout dans le cadre de sa Charte transfrontalière 2012-2022)**
- **La MBM valorise « l'atlas cartographique de la Trame verte et Bleue du territoire du SCOT de l'Artois », lors d'interventions en partenariat avec l'AULAB.**
- **La Trame verte et bleue à l'échelle de l'Aire Métropolitaine**

La Trame verte et bleue est l'un des grands enjeux de l'Aire Métropolitaine de Lille. En effet, le groupe de travail Trame verte et bleue dans le cadre de l'Aire Métropolitaine, avait identifié des espaces de coopération entre territoires, qui par définition se situaient à l'interface entre les grandes entités de l'Aire Métropolitaine.



L'association Aire Métropolitaine de Lille a validé l'action prioritaire sur les espaces de coopération de la vallée de la Scarpe et du Parc de la Deûle XXL (s'étendant du parc de la Deûle de la Métropole Lilloise aux espaces naturels présents sur Vendin-le-Vieil). Dans ce cadre, la MBM a encadré avec l'ENLM et l'Agence d'Urbanisme de Lille Métropole un groupe d'étudiants de l'ENS plusieurs mois dans le cadre d'un atelier Paysage. Leur travail a permis d'apporter un regard neuf à cet ensemble.

La MBM a porté la réflexion sur le devenir de la friche Nitrochimie jusque mi 2012, elle a contribué à identifier l'enjeu Trame verte et bleue du site en lien avec les Parc Marcel Cabiddu et de la Deûle. Artois Comm. a pris la compétence Trame verte et bleue début 2012, aussi elle s'est positionnée pour poursuivre la réflexion voire acquérir le site. La MBM a donc transmis le dossier, et accompagne l'agglomération dans la démarche. Un cahier des charges est en cours de rédaction pour lancer une étude de faisabilité dès 2013.

La vallée de la Scarpe : la MBM a été identifiée comme animatrice de cet espace de coopération. Avec les partenaires associés à ce groupe, nous avons constaté la présence d'une ingénierie active : le PNR SE, les EPCI (CAD, CAPH, CCCO), le Département, le syndicat mixte en charge du SCOT du Grand Douaisis, l'ADULM ... Les pistes d'actions sont :

- identification et valorisation d'itinéraires modes doux entre la Métropole Lilloise et la Vallée de la Scarpe en passant par la Pévèle
- contribuer au plan forêt tout en préservant les zones humides présentes dans la vallée de la Scarpe
- en lien avec le groupe « canal décentralisé » animé par LMCU, aider les collectivités à valoriser le canal de la Scarpe (écologique et touristique).

#### ▪ **Mise en œuvre des boucles de la Trame verte et bleue**

Poursuite de la mise en œuvre par un accompagnement technique aux études portées par les collectivités et veille à la cohérence des projets avec les nombreux enjeux de la trame verte et bleue du bassin minier et le schéma régional des Véloroutes Voies Vertes.

- **Contribuer à l'émergence de quelques grands pôles structurants, notamment dans le domaine des loisirs et sports de nature, et à la mise en réseau des partenaires dans la perspective d'une stratégie de rayonnement et d'attractivité centrée sur ces activités.**

#### *1] Les pôles structurants*

#### **Appui technique dans le développement du projet de reconversion du terroir de Rieulay :**

Après un travail d'affinage du programme, la mission a accompagné la commune dans l'étude sur les pistes de mise en œuvre du projet, pistes juridiques et financières. Cette étude a démontré la faisabilité du projet sous réserve d'un effort significatif de la puissance publique. A ce jour, il n'a pas été trouvé de solution pour engager le projet, sur un site qui reste pourtant emblématique des efforts de reconversion d'un terroir...

**Démarche exploratoire sur le site des Terrils de Fouquières les Lens :** La Mission a rédigé le cahier des charges, au profit de la CALL, qui sera maître d'ouvrage de l'étude, qui visera, sur la base des potentialités du site mais aussi sur une logique de mise en réseau et de complémentarité à l'échelle de la trame verte, à définir le projet de développement du site autour de la pratique du VTT. La Mission mène également un travail important de concertation avec les acteurs, jouant le rôle de médiateur entre les collectivités territoriales et le monde du sport ou du tourisme.

**Participation aux premiers échanges sur la réhabilitation de la Gare d'Eau de Courcelles-les-Lens :** Pilotée par la Commune de Courcelles-les-Lens, le projet de réhabilitation de la Gare d'Eau bénéficie de l'impulsion du label « Euralens » pour poser les premières pierres d'une réflexion concertée autour de ce projet. La Mission a été officiellement sollicitée par la mairie afin de renforcer l'ingénierie d'aménagement de ce potentiel pôle structurant identifié dans le Schéma de Trame Verte et Bleue.



## 2] Contribuer au développement des sports de nature

Dans la poursuite du DTA sport de nature, la Mission accompagne les acteurs du monde sportif dans la mise en œuvre de projets transversaux répondant notamment aux enjeux de renforcement de l'attractivité du territoire par une offre de pratique accessible à tous, de valorisation des pôles de loisirs et de nature et de prévention santé. Son activité dans le développement des sports de nature est aussi pour la MBM l'occasion de porter un discours volontariste en termes de « marketing territorial ». Le Bassin Minier a une carte à jouer, celle de terrains de

jeux originaux et de leur mise en réseau plutôt efficace.



Pour cela, elle met en place une démarche de partenariat avec différents représentants des Fédérations Sportives leur permettant de bénéficier d'un soutien et d'une expertise technique territoriale et transversale assurant le lien entre les plans de développement d'équipement de chaque discipline et les collectivités territoriales.

### ▪ **Appuis technique à la mise en place des PDESI**

La Mission intègre l'un des collèges de la CDESI 62 comme représentant et référant « sports de nature » sur le territoire bassin minier. Le travail d'inventaire et de coordination de nombreuses initiatives portées par la Mission viendra enrichir cette démarche et surtout apporter la cohérence transversale des projets d'inscription et développement des ESI avec les ambitions et réflexions futures de la CDESI 59 en constitution.

### ▪ **Accompagnement du plan de développement de la Course d'Orientation**

Activité à la fois grand public, permettant l'exploration de sites naturels et parcs urbains, et discipline scolaire enseignée en EPS, la Ligue Nord Pas-de-Calais de Course d'Orientation amorce un plan de développement et d'aménagement de Parcours Permanent d'Orientation sur le territoire régional. La Mission accompagne techniquement cette démarche par la signature d'une convention partenariale visant à favoriser l'implantation d'une dizaine de parcours au sein de pôles de loisirs du bassin minier.

### ▪ **Accompagnement du projet « chemins de la forme »**

La Mission accompagne la Ligue Régionale d'Athlétisme dans le développement du concept de « chemins de la Forme® » sur le territoire par un travail d'animation du groupe de travail et réflexion sur le concept.

### 3] Valorisation de l'identité du territoire par l'accompagnement d'événements à haute résonance symbolique

#### ▪ **Raid Bassin Minier**

Depuis 2006, l'objectif du Raid Bassin Minier est le même : contribuer au changement d'image du bassin minier Nord – Pas-de-Calais. En prenant pour appuis les grands sites d'origine minière, le raid est un moyen original de découvrir les richesses culturelles et paysagères de ce territoire et de toucher un public non-initié à ces patrimoines.

La 7<sup>ème</sup> édition du RBM aura à nouveau quasiment fait le plein avec 95 équipes aux départs des différentes formules. Originalité de cette édition, son inscription comme dernière manche du challenge national

des raids, ce qui nous a valu quelques inscriptions lointaines. La RBM conserve son statut d'épreuve phare et contribue à doper une certaine image du bassin minier, celle d'un terrain propice aux sports de nature.



#### ▪ **Préparation challenge VTT XC**

Dans la continuité du Raid Bassin Minier, la Mission accompagne la Ligue Régionale de Cyclisme dans l'organisation du premier Challenge Régional des terrils mettant en valeur le potentiel du territoire pour le développement de cette activité, tout en ciblant les sites propices à cette pratique, ce qui permettra aussi de mieux protéger ceux sur lesquels cette activité peut être considérée comme prédatrice.

Ainsi, le premier challenge se sera tenu en 2012, sur les terrils de la Bleuze Borne à Anzin, du 11-19 à Loos en Gohelle, de Fouquières lez Lens et de l'Avaleresse à Vieux-Condé. Cette première édition a connu un succès d'estime plutôt encourageant, avec à chaque fois plusieurs centaines de participants, qui ont, à chaque fois, souligné le caractère très atypique et séduisant des terrils comme lieu de pratique du VTT sportif.

#### ▪ **Odyssée de la culture**

La Mission soutient l'organisation de la Marche Inaugurale du Louvre-Lens portée par l'association « Odyssée de la Culture » et ayant pour but de relier de manière symbolique, à pied et en treize étapes le musée du Louvre-Paris et le futur musée du Louvre-Lens. Un appui technique sur la définition de l'itinéraire et la mise en relation de l'association avec les différents partenaires territoriaux a été mis en place par la Mission afin de rendre possible cet événement festif et grand public visant à promouvoir et faire rayonner, aussi bien à l'extérieur que sur le territoire régional, l'arrivée du Louvre à Lens.

### **Objectif opérationnel N°3 : Co-animer les démarches techniques à l'échelle de l'« Aire Métropolitaine de Lille »**

#### ▪ **L'urbanisme commercial à l'échelle de l'Aire Métropolitaine**

En partenariat avec la CCI de Région Nord de France et l'ADULM, la Mission poursuit l'animation d'un groupe de travail « urbanisme commercial », en charge de la réalisation d'un observatoire du commerce de +300 m<sup>2</sup> de surface de vente à l'échelle de l'Aire Urbaine Centrale.



Ce groupe de travail réunit les CCI d'Artois, Grand Lille et du Grand Hainaut, les SCoT de la Région d'Arras, de l'Artois, du Grand Douaisis, de Lens-Liévin / Hénin-Carvin et du Valenciennois, ainsi que les services de l'Etat (Dréal) et ceux des Conseils Généraux du Nord et du Pas-de-Calais. Il vise à mieux appréhender collectivement la problématique du commerce de + 300 m<sup>2</sup>, notamment par la mise en place de publications (atlas...) à destination des principaux acteurs des territoires, au premier rang desquels se situent les élus. Dans cette optique, la Mission Bassin Minier a notamment présenté aux élus du SCoT du Valenciennois le travail engagé à l'échelle de l'Aire Urbaine Centrale au sein d'un atelier thématique spécifique, permettant de souligner ainsi les enjeux du commerce en matière de planification.

Parallèlement, si la diffusion en septembre 2011 d'un atlas a permis d'analyser les dynamiques de développement de l'armature commerciale (état des lieux actualisé de l'offre commerciale de + 300 m<sup>2</sup> et de son évolution 2006-2008) et d'organisation territoriale (polarités commerciales), il a également apporté un éclairage sur la place du commerce dans son lien avec l'aménagement des territoires. Soucieux de valoriser ces travaux, le groupe de travail a rédigé un document synthétique reprenant et détaillant les principaux mécanismes qui participent à la structuration et à l'organisation du commerce de + 300 m<sup>2</sup> à partir des principaux chiffres de l'atlas. Ce document sera diffusé au cours du dernier trimestre 2012.

Dans le cadre de la réactualisation de la base de données, la volonté du groupe de travail est d'inscrire la démarche à l'échelle de l'Aire métropolitaine de Lille (versant français). Des contacts ont ainsi été noués au cours de l'année 2012 avec l'association des territoires de l'Avesnois, du Cambrésis et de la Flandre Intérieure. Ceux-ci devraient aboutir début 2013 à la signature d'une nouvelle convention formalisant l'extension du périmètre et l'arrivée de ces nouveaux partenaires. Des échanges ont également eu lieu avec les intercommunales belges via l'Eurométropole afin de leur présenter la démarche et évoquer l'extension à terme du périmètre sur le versant belge de l'Aire Métropolitaine de Lille.

Enfin, la Mission Bassin Minier a accompagné la démarche engagée par la Région Nord – Pas de Calais dans le cadre du Schéma Régional de Développement Economique. Elle a notamment participé à l'atelier consacré aux nouvelles formes de commerce au sein du Plan Régional de Développement des Entreprises Commerciales et de Services (PRDECS). De la même façon, elle a suivi les réflexions et pris part aux discussions relatives au commerce dans le cadre de la Conférence Permanente d'Urbanisme Commercial (CPUC) animée par l'ADULM.

▪ **La prise en compte des évolutions socio-démographiques, à l'échelle de l'Aire Métropolitaine (avec l'ADULM)**

Dans un souci d'approfondir leur partenariat de travail dans le domaine de l'observation, l'ADULM et la MBM ont mis en place une publication commune intitulée « Dynamiques métropolitaines », dont le 1<sup>er</sup> numéro, diffusé en novembre 2011, était consacré aux migrations alternantes au sein de l'AML. Le second numéro en cours d'élaboration avec Nord France Innovation Développement et l'association AML sera consacré à l'innovation économique. La publication devrait avoir lieu au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2013.

▪ **Contribution de la MBM à l'organisation d'ateliers techniques de l'Aire Métropolitaine de Lille**

Ayant organisé dans le cadre du groupe de travail Urbanisme Durable de l'Aire Métropolitaine de Lille un atelier consacré à la thématique de la « précarité énergétique » avec le CERDD en décembre 2011, l'année 2012 a été consacrée à la rédaction des actes du séminaire à partir d'une synthèse problématisée des enjeux développés par les acteurs

institutionnels et associatifs lors de leur présentation et des débats avec les participants. Ce document sera diffusé courant du 4ème trimestre 2012.

En 2012, l'AML a confié l'organisation d'un nouvel atelier technique à la Mission Bassin Minier, consacré à la « mixité sociale dans les projets de renouvellement urbain durable ». Organisé avec le concours des membres du groupe de travail Urbanisme Durable, ainsi que des partenaires comme l'IREV et l'AR Habitat, cet atelier se tiendra en janvier 2013.

Dans le cadre des travaux menés à l'échelle de l'AML, deux démarches exploratoires ont été engagées en 2012 et devraient trouver leur aboutissement en 2013 :

- **La problématique énergétique liée au transport.** Si le thème de la précarité énergétique dans l'habitat fait l'objet de nombreuses réflexions et démarches opérationnelles actuellement, la question de la précarité énergétique liée au transport reste un sujet peu abordé jusqu'à présent. Or, le renchérissement inexorable du coût des énergies fossiles, la dissociation de plus en plus grande entre lieu de résidence et lieu d'emploi, la péri-urbanisation... font que cette problématique va devenir un enjeu crucial pour les ménages dans les années à venir, en particulier pour les ménages les plus modestes. La MBM a proposé à l'AML et à l'ADULM d'engager une réflexion sur le sujet à partir d'un état des lieux de la situation et d'une analyse prospective sur les gisements d'économie énergétique et financière liés à la mobilité.
  
- **Les garanties d'emprunt accordées par les collectivités territoriales en faveur du logement social.** L'AML a été saisi d'une demande de Monsieur Christian Poiré, Président de la CAD et Président de la commission « urbanisme durable » de l'AML, de réaliser une étude sur le sujet afin de mesurer les conséquences juridiques, financières et en matière de politique de l'habitat des garanties d'emprunts en faveur du logement social, d'en apprécier les risques et d'en identifier les enjeux pour les collectivités territoriales. La MBM a engagé au cours du 2ème trimestre 2012 un travail de défrichage du sujet, préalablement au recours à un cabinet spécialisé.
  
- **Les transports et la mobilité, à l'échelle de l'Aire Métropolitaine (pour le compte de l'association Aire métropolitaine de Lille)**

Animateur de la thématique « Transports – Déplacements - Mobilité » de la démarche de coopération métropolitaine, la Mission a poursuivi la mise en œuvre du programme d'action sur les deux thématiques identifiées par les partenaires : le renforcement de l'attractivité des transports collectifs et la promotion des potentialités logistiques de l'Aire métropolitaine (cf. objectif opérationnel n°4)

Ayant notamment contribué à l'élaboration du chapitre consacré à l'accessibilité, la Mission a participé à la conférence de presse organisée en partenariat avec l'Agence de Développement et d'Urbanisme de Lille Métropole et l'INSEE à l'occasion de la publication de l'Atlas de l'Aire métropolitaine de Lille.



- **Participer activement à la démarche de cohérence (DTA-DD) mise en place par l'Etat sur l'Aire Métropolitaine.**

La Mission participe à l'ensemble des groupes de travail et comités techniques de la démarche initiée par l'Etat.

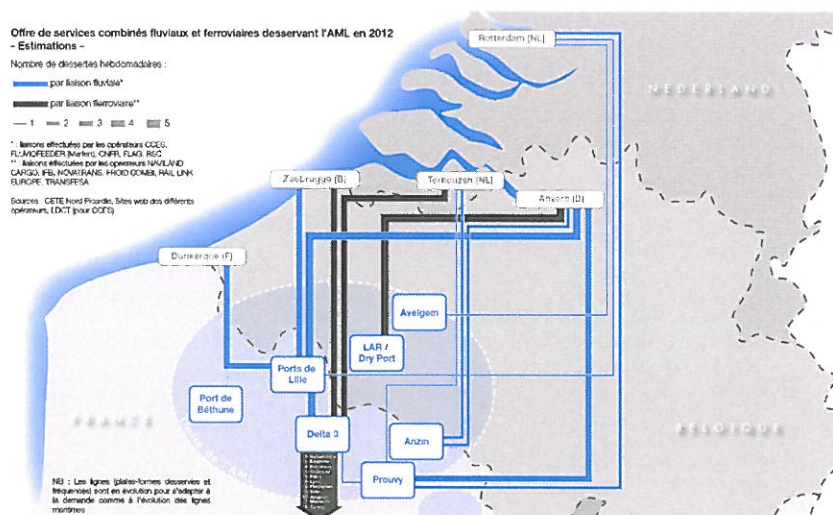
Elle contribue également, par ses études, à l'avancée des réflexions : Les démarches d'observation menées en partenariat avec l'INSEE et l'ADULM contribuent à une meilleure connaissance des évolutions migratoires sur l'ensemble de l'Aire Métropolitaine, seule échelle pertinente pour appréhender les phénomènes et aussi en comprendre les causes.

## Objectif opérationnel N°4: Partager la connaissance et identifier les enjeux liés à la mobilité des personnes et de marchandises au sein de l'Aire Métropolitaine de Lille

- **Diffusion de la synthèse de l'état des lieux de l'activité logistique et le transport de marchandises dans l'Aire métropolitaine de Lille**

Suite à l'étude menée en 2011, la Mission a réalisé, en partenariat avec le CETE, un document de synthèse reprenant les éléments-clés de cet état des lieux et mettant en perspectives les principaux enjeux pour les territoires de l'Aire métropolitaine de Lille. Ce document vise à restituer éléments de connaissance et de compréhension sur les liens qui unissent le développement des territoires et la performance du système

logistique métropolitain. La diffusion de cette synthèse accompagne l'appropriation des enjeux et des moyens mobilisables par l'ensemble des acteurs métropolitains.



- **Analyse spatiale des opportunités liées au projet Seine – Nord Europe**

Afin d'approfondir une des pistes de travail identifiées dans le cadre de l'état des lieux logistique, la Mission a engagé un travail visant à identifier à l'échelle de l'AML les enjeux territoriaux liés à la réalisation du projet Seine – Nord Europe. S'appuyant sur l'analyse des stratégies mises en œuvre par les différents acteurs de l'AML (en matière de développement économique, de développement de la Trame Verte, du tourisme...), ce travail permettra d'identifier plus finement les secteurs à enjeux pour le développement de la multifonctionnalité de la voie d'eau à l'échelle métropolitaine. Les résultats de cette analyse seront présentés au cours du dernier trimestre 2012.

- **Actualisation de la cartographie de l'offre de transports collectifs structurante à l'échelle de l'Aire métropolitaine de Lille**

Suite à la diffusion de la carte en 2011 par l'AML, la Mission a engagé une réflexion sur les modalités d'actualisation de cet outil. Un groupe de travail associant l'ensemble des partenaires a été mis en place pour étudier les différentes hypothèses. Afin de répondre aux attentes des acteurs de l'AML sur l'attractivité des transports collectifs métropolitains, une des perspectives de travail serait d'accompagner le support papier d'une déclinaison numérique permettant d'apporter aux usagers une information personnalisée, à l'image des centrales d'information multimodale (calcul d'itinéraire).

- **Contribution à la réflexion sur le projet de lien rapide Métropole – Bassin Minier**



Afin de contribuer aux réflexions de l'AML sur l'accompagnement de ce projet régional, la Mission a travaillé en partenariat avec l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de Lille (atelier de Master 2 Envar) pour réalisation d'une étude exploratoire sur les impacts de la mise en place d'un lien rapide entre Lille et le Bassin minier. A travers l'analyse de différents scénarios prospectifs, ce travail apporte de premiers éléments de réflexion sur les enjeux d'un tel projet sur l'aménagement et le développement du territoire métropolitain.

Un temps d'échanges sur les études et réflexions menées sur le projet de lien rapide sera organisé en lien avec le Conseil régional et l'AML.

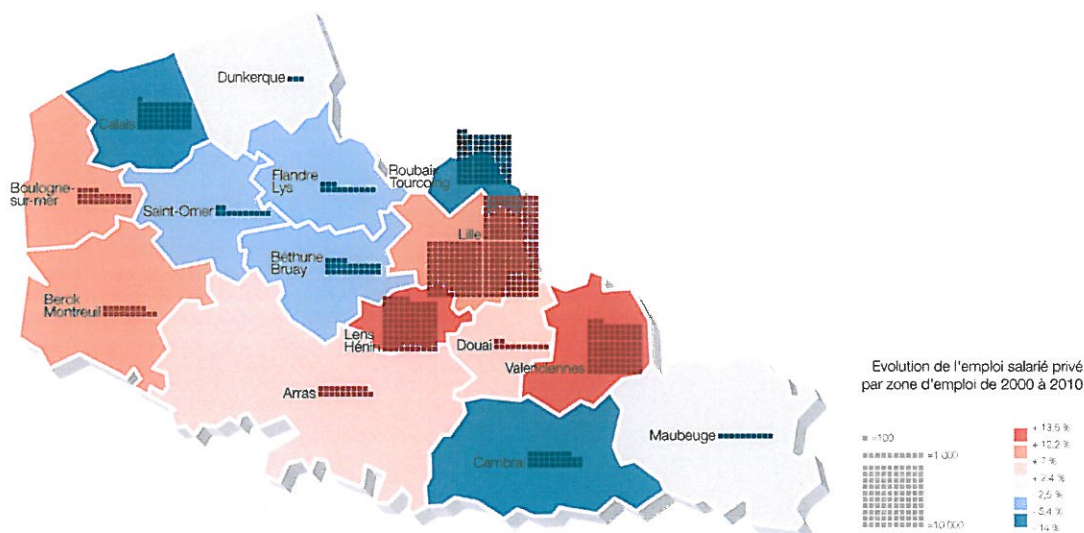
## **Objectif opérationnel N°5 : Conforter et élargir les réflexions d'ensemble concernant les processus démographiques et socio-économiques spécifiques au bassin minier**

Dans la continuité des travaux menés depuis quelques années, la Mission a poursuivi son intervention sur ce thème qui vise à mieux connaître les liens entre le développement économique, le développement territorial et le développement social, à un moment où ces processus se distendent. Ce thème d'intervention est à la fois large et prospectif. Il vise essentiellement à développer « les réseaux, les coopérations, les partenariats entre les acteurs multiples » (cf. SRADT), en particulier entre sphères privées et publiques. L'action vise en priorité à mieux associer le développement économique et le développement territorial, en créant ou en développant les partenariats qui permettront de définir des stratégies mieux ciblées, à l'échelle des territoires, pour renforcer leur attractivité (économique et résidentielle) et mieux insérer les populations dans les processus de développement.

Initiée depuis près de 4 ans, la démarche a été engagée sous la forme d'observations thématiques permettant une mise en commun d'éléments de connaissance et une identification des enjeux spécifiques à chaque thématique, notamment par la mise en relation des différents acteurs des territoires et la diffusion d'études. En dehors des thématiques déjà évoquées par ailleurs (urbanisme commercial, travaux d'observation avec l'INSEE et l'ADULM...), plusieurs démarches ont été poursuivies ou engagées au cours de cette année 2011 :



- Dans le cadre de l'observatoire des dynamiques sociales en cours sur le bassin minier Nord – Pas de Calais, et à l'instar des réflexions initiées sur le parc minier de Maisons & Cités Soginorpa, une analyse de l'occupation sociale du parc de logements de SIA Habitat est en cours en 2012. Ses résultats seront diffusés au cours du dernier trimestre 2012.
- La Mission Bassin Minier a poursuivi, au cours de l'année 2012, la construction d'un outil d'observation économique à l'échelle du bassin minier, amorcé dès le quatrième trimestre 2011. L'adhésion de la Mission à l'Observatoire Partenarial de l'Economie de Lille Métropole en mai 2012 contribue, au travers de la participation de aux plénières et ateliers thématiques, d'enrichir la réflexion de la Mission sur ce champ. « L'évolution de l'emploi salarié privé dans les zones d'emploi du bassin minier et d'Arras entre 2000 et 2010 » est la première étude réalisée dans le cadre de cet observatoire, en juin 2012. Cette dernière a fait l'objet d'une synthèse qui constitue le 6<sup>ème</sup> numéro de la lettre d'information de l'observatoire de la Mission, « Regards sur... », publié en juillet 2012 et d'un diagnostic approfondi sur la zone d'emploi de Béthune-Bruyat réalisé en partenariat avec l'Agence d'Urbanisme de l'Arrondissement de Béthune. Une analyse des dynamiques du marché du travail dans les zones d'emploi de l'ex-bassin minier et d'Arras, complémentaire de la réflexion sur l'emploi salarié privé, est en cours en 2012. Les résultats seront diffusés d'ici la fin de l'année.
- Le 5<sup>ème</sup> numéro de la lettre d'information « Regards sur... », portant sur les foyers fiscaux de retraités et le montant de retraites. Cette analyse révèle la surreprésentation des foyers fiscaux de retraités et pensionnés et la faiblesse du montant moyen des retraites et pensions dans le bassin minier.



## Objectif opérationnel N°6 : Poursuivre les démarches liées à la connaissance et à la prévention des risques liés aux séquelles minières

- **Finaliser et valoriser l'étude « hydraulique »**

Les exploitants miniers ont implanté des stations de relevage des eaux (SRE) afin de palier aux désordres hydrauliques de surface, de rétablir l'écoulement des eaux de ruissellement et

de nappes superficielles hors des cuvettes et donc de protéger celles-ci contre les inondations et d'y permettre le maintien, voire le développement de l'urbanisation.

L'Instance Régionale de Concertation a confié à la MBM en 2007 la réalisation d'une étude hydraulique de surface détaillée de ces zones, le scénario et la méthodologie de l'étude s'appuie sur l'étude expérimentale menée par la commune d'Auby sur son territoire. Avec les partenaires (DREAL, Agence de Eau Artois Picardie, ACM, DDTM Nord et Pas-de-Calais), la MBM a donc lancé l'étude en 2008.

L'enjeu de cette étude est de détailler, par modélisation hydraulique préalable permettant la mise en oeuvre de simulation, la connaissance de l'aléa « inondabilité » selon un scénario prédéfini :

- Panne de 8h de toutes les pompes d'une SRE
- Pluie centennale
- Niveau haut de nappe superficielle

Aussi, les enjeux étant importants en termes réglementaire, urbanisation, hydraulique, la MBM effectue un travail de concertation et de sensibilisation auprès des collectivités touchées par ces thématiques. Les comités techniques et de pilotages regroupent par ailleurs l'ensemble des partenaires concernés : communes, Agglomérations et Communautés de Communes, DREAL, BRGM, DDTM 59 et 62, CG 59 et 62, Conseil Régional NPdC, Agence de l'Eau Artois Picardie, structures en charge des SCoT et des SAGE, ACM, exploitants des stations et des réseaux hydrauliques les alimentant.

Le territoire est divisé en 6 secteurs d'études.

Fin 2011, l'étude des 4 premiers secteurs (Grand Douaisis Est et Ouest, Lens-Liévin et Hainaut) été terminée et validée par les comités de pilotages respectifs.

Les secteurs 5 (Valenciennois) et 6 (Artois) ont été étudiés fin 2011 et début 2012, les résultats ont été restitués et validés le 13 mars 2012 par les comités de pilotage.

L'envoi de l'ensemble des rapports, atlas cartographique et documents de synthèse a été réalisé courant juillet 2012.

La MBM diffuse, à la demande, les éléments techniques de l'étude que sont :

- Les modèles hydrauliques
- Les données SIG des zones d'aléas inondation
- Les levés topographiques complémentaires réalisés dans le cadre de cette étude.

Parallèlement la MBM poursuit son rôle de conseil auprès des collectivités, notamment dans le cadre de la révision des PLU.

#### ▪ Intérêt d'une étude de risques

En juin 2012, l'Instance Régionale de Concertation de suivi des Risques Minier, à la demande de certaines collectivités, a sollicité la MBM pour qu'elle réalise une réflexion sur les enjeux, intérêts, coûts, modes de financement, périmètre ... d'une éventuelle étude de risques.

La MBM a donc engagé des échanges avec les territoires pour mener cette réflexion.



## **Objectif opérationnel N°7 : Poursuivre les démarches de coopération internationale.**

### **1] Valorisation du patrimoine culturel**

- 13 septembre : présentation de l'inscription à l'UNESCO lors de la conférence, organisée à Genk sur le devenir du patrimoine minier du Limbourg belge.
- du 1<sup>er</sup> au 5 octobre : présentation de l'inscription à l'UNESCO, lors du Séminaire international sur la reconversion des territoires miniers, Belo Horizonte, Minas Gerais, Brésil.
- 16-17 octobre : accueil d'une délégation de la Ruhr (Regionalverband Ruhr ; Fondation du patrimoine industriel etc) pour étudier la méthodologie de l'inscription du Bassin minier à l'UNESCO.
- 24-25-26 octobre 2012 : présentation de l'itinéraire de la Culture Industrielle franco-belge lors de la conférence consacrée à la valorisation du patrimoine industriel et technique, organisée par le Land de Rhénanie du Nord-Westphalie.

### **2] Echanges techniques sur les thèmes de l'aménagement**

- Poursuite de la coopération entre le Geopark du Minas Gerais et la Mission Bassin Minier sur le thème de la protection de la bio-diversité
- Engagement d'une coopération technique avec la Région Métropolitaine de Belo Horizonte sur le thème de la mobilité des personnes et des marchandises.

## **Objectif opérationnel N°8 : La relance de la Conférence Permanente du Bassin Minier.**

- **Une phase de préparation du lancement de la démarche a été engagée depuis juillet 2012**

Un soin tout particulier est apporté à cette phase de prise de contacts : l'implication des acteurs dans l'élaboration de la stratégie économique territoriale autour de l'inscription à l'UNESCO est une étape incontournable. Plusieurs phases ont été identifiées :

### **1. Identifier plusieurs cercles d'acteurs-relais à mobiliser de façon progressive et concentrique au sein des familles suivantes :**

#### **→ Les entreprises**

- Représentants volontaires d'entreprises dynamiques du territoire de type PME-PMI, « exemplaires » par leur réussite (domaine d'activité et positionnement au niveau national, voire plus) et leur engagement dans le territoire (siège social, recrutement de personnel, formation ...).
- Consulaires (CCI de Région, CCI territoriales, Chambre des métiers et de l'artisanat, Chambre d'agriculture)
- Organisations professionnelles (patronales et des branches fortement présentes sur le territoire)
- Clubs d'entreprises thématiques ou territoriaux

→ **Les universités et établissements d'enseignement supérieur et de recherche** (PRES, Université de Valenciennes et du Hainaut Cambrésis, Université d'Artois, Ecole des Mines, groupe Supinfo / ISD, etc.)

Ces personnalités seront choisies pour reconnues pour leur compétence autant si ce n'est plus que par les titres et les fonctions, en prise sur les réalités et les exigences du monde (« réel ») des entreprises.

→ **Les représentants des Pôles de compétitivité ou d'excellence déjà constitués et concernés par le territoire** (I-Trans, Team 2, Pôle Image, Euralogistic, Cluster Plasturgie, pôle BTP, Cluster Métiers d'art, Cluster Sport-Santé-Bien-être)

→ **Les autres acteurs institutionnels** (OSEO, INSEE, Groupes bancaires développant traditionnellement une implication territoriale forte - Crédit agricole, Caisses d'Épargne, etc)

→ **L'appareil local de formation et d'insertion à l'emploi** (Pôle Emploi ; Maisons de l'emploi ; PLIE ; Missions locales)

→ **Les acteurs du tourisme** (CRT, CDT, offices du tourisme, Mission Louvre-Lens Tourisme, Direccte)

→ **La société civile** (Conseils de développement ; Syndicats de salariés (cf. membres du CESR) ; Associations et clubs intéressés ; Grands clubs sportifs locaux (générateurs d'image de marque)

→ **Les médias**

Des médias locaux, particulièrement investis sur leur territoire, peuvent utilement être associés (Voix du Nord, Gazette du Nord-Pas de Calais, Nordway, TV régionales et locales, etc).

**2. Bâtir un échantillon des personnes-relais prioritaires (« du premier cercle ») qui feront l'objet d'entretiens individuels et qui pourront participer au dîner-débat de lancement**

**3. Conduire 15-20 entretiens individuels**

Il importe que le questionnaire soit assorti d'une « réciprocité », à savoir apprécier les attentes de ces acteurs vis-à-vis des acteurs publics du Bassin minier, singulièrement dans la perspective d'une participation du futur séminaire.

▪ **La production d'une note de synthèse et d'un programme de travail**

Une note de synthèse doit être établie, énonçant un certain nombre de constats partagés, de possibles et d'orientations concrètes en vue de préparer le dîner-débat de fin d'année 2012 et un séminaire organisé au début de 2013 dont les entreprises seraient un participant majeur. Cette note définira également les pistes du programme de travail qui s'en suivra.



Cette synthèse vise, notamment, la mesure et la mise en évidence de repères et questions clés (points de rayonnement, échelles – internationale UNESCO, aire métropolitaine, Euralens -, réseaux ...) énoncées en annexe à titre indicatif.

Le tout visant à définir les voies et moyens pour créer les conditions d'une attractivité territoriale, « usant » de l'intérêt supplémentaire de l'inscription au patrimoine de l'UNESCO ; Avec, comme fil conducteur, la question de l'économie de la connaissance et des possibilités d'adéquation avec la main d'œuvre locale.

- **Contribuer au déroulé d'un programme événementiel (fin 2012, séminaire emblématique en début 2013.)**

**Objectif stratégique N°2 : Appuyer techniquement les partenaires de la Mission Bassin Minier dans la mise en œuvre de leurs politiques et de leurs projets d'aménagement et de développement sur le territoire du bassin minier**

**Objectif opérationnel N° 1 : Appui technique à l'Etat, à la Région et aux Départements en jouant un rôle de médiateur et facilitateur dans la mise en œuvre de leurs dispositifs territoriaux, notamment le FEDER, le GIRZOM, le Fonds Régional Bassin Minier, le CPER....**

La Mission participe, pour le compte des financeurs, à la préparation et au suivi des programmations GIRZOM de la période 2007-2012. Compte tenu de la disparition programmée de cette politique, la MBM a été sollicitée par différentes communes pour les accompagner dans le montage technique de leur dossier (Lallaing et Roost Warendin notamment).

La Mission poursuit l'accompagnement des collectivités locales dans la mise en œuvre de leur projet de renouvellement urbain (Pecquencourt, Annay-sous-Lens...). Ces dossiers touchent aujourd'hui à leur fin. Dans le cas du projet ANRU de Pecquencourt que la MBM a soutenu et accompagné dès l'origine, il faut rappeler que ce dossier pilote pour le bassin minier en 2005 a permis d'élargir les règles d'intervention de l'ANRU au parc minier. Il figure en 2012 parmi les premiers dossiers ANRU achevés à l'échelle nationale.

**Objectif opérationnel N°2 : jouer un rôle de facilitateur dans la mise en œuvre des schémas régionaux et des démarches régionales à l'échelle du bassin minier et de l'arc sud.**

Cette démarche a été poursuivie en 2012 avec notamment sur la mise en œuvre du Schéma de Trame Verte (cf. Objectif stratégique n°1/Objectif opérationnel n°3) ou encore du Schéma régional des Véloroutes et Voies vertes (cf. objectif opérationnel n°6).

**Objectif opérationnel N° 3 : Appuyer techniquement la démarche EURALENS sur les thèmes de l'urbanisme (en particulier les cités du Louvre) et du développement économique.**

L'année 2012 a marqué une nouvelle étape pour la dynamique Euralens. Depuis 2009, priorité avait été donnée à la confortation de la centralité lensoise (construction du Louvre-Lens lui-même, aménagements des accès au musée, etc), à la création d'outils fédérateurs (association Euralens elle-même, groupement de commandes Euralens, Mission Louvre-Lens Tourisme, groupes de travail « développement économique », logo, slogan, site internet) et à l'élaboration d'une vision collective (schéma directeur urbain et paysager, stratégie de développement économique, concept de destination touristique).



A quelques semaines de l'inauguration du Louvre-Lens, l'assemblée générale d'Euralens du 28 septembre 2012 a initié l'élargissement du périmètre d'intervention à l'échelle d'une métropole en construction, avec le lancement du processus de labellisation des grands projets, avec l'entrée des Communautés d'agglomération de Béthune-Bruay (Artois Comm) et du Douaisis dans la dynamique et la volonté de dessiner à cette échelle « l'Archipel vert ».

La Mission Bassin Minier a continué d'assurer son rôle clé d'appui technique à ces différents chantiers.



La Mission Bassin Minier a réalisé un outil de communication pour la Mission Louvre-Lens Tourisme - ADRT 62 dans le cadre de la présentation du territoire à l'occasion du salon international du tourisme (ITB à BERLIN) en mars 2012. Cet outil (plaquette de présentation du territoire - « Louvre Lens Destination ») a été réalisé en interne avec la collaboration de la Mission Louvre-Lens Tourisme.

#### ▪ **Appui technique au volet urbain d'Euralens**

Associée au comité technique de suivi du groupement de commandes Euralens, constitué entre les villes de Lens, Liévin, Loos-en-Gohelle et la communauté d'agglomération de Lens-Liévin, la Mission Bassin Minier apporte sa connaissance du territoire et de ses enjeux sociaux, environnementaux et urbanistiques auprès de la maîtrise d'ouvrage (le groupement), de l'assistance à maîtrise d'ouvrage (Une Fabrique de la ville) et de la maîtrise d'œuvre (équipe Desvigne & Portzamparc).

Comme en 2011 la MBM a concentré, en 2012, son action sur les cités minières. Cette année a notamment permis de revoir le plan de patrimoine de SOGNINORPA afin d'intégrer les enjeux liés à la fois à la valeur patrimoniale de ces cités et à leur adaptation en terme de confort et de fonctions. La MBM participe ainsi aux réflexions sur l'évolution des fonctions d'hébergement dans la périphérie immédiate du Louvre (cité 9, rue P. Bert, salle des Pendus de la fosse 12...).

#### ▪ **Contribution aux travaux du groupe « Animation de la gouvernance Louvre-Lens tourisme »**

Afin d'approfondir les réflexions du groupe, 7 thèmes prioritaires ont été identifiés et des pilotes ont été désignés. La Mission a apporté son appui technique au sous-groupe de travail « Transports et Accessibilité » piloté par la Mission départementale Louvre-Lens Tourisme. En s'appuyant sur les études existantes et des temps d'échanges avec l'ensemble des acteurs concernés, elle a participé à la réalisation d'un **premier état des lieux sur l'accessibilité du Louvre-Lens**. Croisant une approche de la demande de transport (hypothèses de fréquentation) et une analyse de l'offre pour les différents modes de transport et aux différentes échelles, ce travail a permis d'identifier et de hiérarchiser les actions à mettre en œuvre pour répondre aux enjeux de l'accueil touristique : l'information des usagers, la signalisation, les services, la desserte, la promotion de la destination, etc.

#### ▪ **Appui à la stratégie économique Euralens**

Après avoir assuré le secrétariat général des travaux animés en 2010 par le sous-préfet de Lens pour élaborer une stratégie d'optimisation des impacts économiques du Louvre-Lens, la

Mission Bassin Minier accompagne depuis 2011 sa mise en œuvre, aux côtés du Conseil régional, des réseaux consulaires et des intercommunalités.

- La stratégie adoptée par Euralens en 2010 préconisait de faire connaître la nouvelle ambition du territoire : en 2012, Euralens s'est dotée d'une identité graphique, la Mission a participé à sa définition. Euralens a mis en ligne son site internet [www.euralens.org](http://www.euralens.org), la Mission en a rédigé une partie des contenus et est membre de son comité de rédaction.
- La stratégie recommandait la définition précise et la mise en œuvre de la destination « Louvre-Lens ». La Mission a directement contribué aux éléments stratégiques et propositions d'actions prioritaires présentés aux élus le 7 décembre 2012 (dans le cadre de la « gouvernance Louvre-Lens Tourisme »), en particulier sur les aspects accessibilité, desserte, signalisation du musée et analyse de ses retombées socio-économiques.
- La stratégie avait proposé, à l'instar de Bilbao, de développer les atouts du territoire en construisant cinq « clusters » dans cinq domaines d'excellence :
  - o La Mission Bassin Minier a rédigé le projet « IFREMAP » (Institut fédératif pour la recherche et l'enseignement des métiers d'art et du patrimoine), élaboré ses statuts et son budget à 5 ans et coanimé le groupe de travail dédié ;
  - o Après avoir contribué à l'obtention par Euralogistic du label national Datar « Grappe d'entreprises », la Mission accompagne la CCI Artois, porteuse de ce cluster, dans la conception du futur Centre de recherche Euralogistic qui viendra compléter le Campus inauguré en septembre 2012 ;
  - o La Mission a accompagné la CALL dans le développement du cluster sport et bien-être : diagnostic / plan d'actions (groupes de travail animés par Aditech AMO de l'agglomération), inauguration de l'incubateur en février 2012, création d'un Club d'entreprises dédié en septembre 2012, élaboration du plan de communication (« Vivalley, Technopole du sport »)
  - o La Mission est membre du comité restreint CALL-Région installé en septembre 2012 pour mettre en œuvre le cluster Numérique de la connaissance.
  - o La Mission est moins sollicitée par la mise en œuvre du cluster éco-construction « Ekwation » qui bénéficie de l'ingénierie du CD2E.
  - o La Mission est enfin associée aux réflexions de la CCI Artois quant à l'émergence possible d'un « 6<sup>ème</sup> cluster Euralens », le Cluster Senior.

#### ▪ Appui technique au Label Euralens

L'assemblée générale d'Euralens du 28 septembre 2012 a formellement lancé le processus de labellisation. Son objectif est, à l'instar de l'opération « IBA Emscher Park » (Rurh), de repréparer, trier, qualifier les projets du territoire et vérifier leur cohérence avec la stratégie collective.

Réservé aux adhérents de l'association Euralens, le label est ouvert à tous types de projets : urbains, économiques, culturels, touristiques, éducatifs, etc, qu'ils soient portés par des acteurs publics ou privés. Relevant de l'assemblée générale d'Euralens, l'attribution du label fera bénéficier à ses lauréats d'une valorisation de leur projet, d'un soutien en terme d'ingénierie et d'un accès facilité et sécurisé aux financements de « droit commun ».

Après avoir participé directement à la conception du dispositif, la Mission Bassin Minier est aujourd'hui membre des différentes instances mises en place : l'équipe d'instruction du label (instruction, accompagnement des projets candidats), le comité technique des partenaires (tri et mise en cohérence avec les politiques territoriales) et l'assemblée générale (décision politique d'attribution).

Au sein de l'équipe d'instruction du label, la Mission est plus particulièrement chargée d'accompagner les porteurs de projets dans le montage financier des opérations et d'animer le lien entre Euralens et les structures publiques et privées apporteurs de financements.

En outre, les différents spécialistes de la Mission sont mobilisés sur les projets candidats lorsqu'ils contribuent aux priorités fixées à la Mission par son conseil d'administration.



A l'automne 2012, plus de 50 projets avaient déjà fait l'objet d'une demande formelle de labellisation. La première vague de projets labellisés est attendue pour le début de l'année 2013.

#### ▪ **Suivi et évaluation des impacts du Louvre-Lens**

La Mission Bassin Minier est associée en tant qu'outil technique à la réalisation d'une première photographie exhaustive du territoire du Louvre-Lens à partir d'un ensemble de données statistiques décrivant les différents aspects démographiques, sociaux et économiques de ce territoire. Cette action, dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par l'INSEE et le Conseil régional, est menée sur la base d'une quarantaine d'indicateurs issus de différents organismes (INSEE, Observatoire Régional de Santé, Rectorat, CRT, etc.). Le renouvellement à fréquence régulière de cet état des lieux permettra de mesurer dans le temps l'impact du projet porté par l'association Euralens ainsi que celui des actions et politiques qu'elle a engagées. Leur analyse devrait faire l'objet d'une publication tous les cinq ans. Un premier document qui rend compte de manière synthétique du diagnostic socio-économique du territoire « historique » d'Euralens (Communautés d'Agglomération de Lens-Liévin et d'Hénin-Carvin) à l'instant T0 a été publié en septembre dernier. Un document de travail plus complet, fournissant une analyse approfondie des indicateurs aux différentes échelles, sera disponible à la fin d'année 2012.

Par ailleurs, la Mission Bassin Minier anime, depuis le courant de l'année 2012, un groupe de travail sur l'observation de la filière touristique sur le territoire du Louvre-Lens et plus largement sur le périmètre UNESCO et sur l'évaluation des actions conduites par les autres groupes de travail de la démarche Euralens « Développement Economique ». Le groupe de travail réunit actuellement le Comité Régional de Tourisme, la Mission Louvre-Lens Tourisme, la Chambre de Commerce et d'Industrie de région Nord de France, l'INSEE Nord – Pas-de-Calais et la Direction du Développement Durable, de la Prospective et de l'Evaluation du Conseil Régional du Nord – Pas de Calais et la Mission Bassin Minier.

### **Objectif opérationnel N° 4 : Appuyer techniquement, qualifier et accompagner les grands projets structurants d'aménagement et de développement du bassin minier**

**9-9 bis de Oignies** : la Mission a travaillé en 2012 sur la consolidation des programmes, pour les bâtiments des machines, où sera installé le parcours patrimonial et pour la salle des pendus et des ateliers, où seront implantés les éléments du programme liés au cœur de la chaîne des pratiques musicales, le studio de la tv locale et les salles de séminaires.

**Parc des Iles** : la Mission a poursuivi sa contribution à la réflexion sur le projet général d'animation liée aux sports de nature, notamment en multipliant les contacts avec les différentes fédérations sportives mais aussi en assurant une veille sur les activités sports loisirs. Elle a en particulier profité de son intervention dans l'élaboration du programme d'une salle d'escalade HQE (cf. objectif opérationnel n°6 de l'objectif stratégique n°2) pour proposer une offre combinée de sports loisirs, avec une ébauche de programme d'exploitation pour aider à la décision des élus.

**Wallers-Arenberg** : la Mission reste un appui technique privilégié au sein de l'équipe projet du site. Elle est intervenue en 2012 dans la négociation menée par la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut pour aboutir à la signature au printemps 2013 d'un contrat de partenariat. Elle a aussi été présente dans l'accompagnement de la réflexion

sur la programmation d'un CCSTI sur l'Image. L'étude de programmation est désormais terminée et les orientations définies sont en débat au sein de l'agglomération.

### **Objectif opérationnel n° 5 : Promouvoir, en lien avec les collectivités locales et intercommunales, ainsi qu'avec les principaux acteurs de la construction de logements, des opérations exemplaires en matière d'urbanisme durable**

La Mission a finalisé en 2012 le projet de construction d'une salle d'escalade aux normes HQE, sur le Parc des Iles, en lien avec la Communauté d'Agglomération d'Hénin Carvin et la ville de Rouvroy.

Elle a parallèlement mené un travail d'ingénierie financière pour calibrer l'aide dont pourrait bénéficier l'agglomération, dont la décision reste encore en suspens, au regard d'un montant d'investissement non négligeable (entre 6 et 7 M€) pour un équipement qui aurait certes un rayonnement important mais dont l'exploitation n'est pas totalement sans risque ou en tous cas, sans impact financier.

A Méricourt, projet vitrine accompagné depuis l'origine par la MBM, 2012 aura une année importante, puisque le projet a été retenu par l'ADEME et la Région, pour bénéficier des fonds FEDER. Il s'agit du premier de ce type soutenu dans le Nord Pas de Calais, par ce dispositif. Cela témoigne du caractère innovant et exploratoire de ce dossier, justifiant ainsi l'investissement de la Mission Bassin Minier.

Enfin, la Mission Bassin Minier participe au groupe de travail animé par la direction de l'Environnement de la Région et l'ADEME sur l'urbanisme durable, qui vise à diffuser les bonnes pratiques. C'est d'ailleurs dans cette perspective, que sera lancé, avant la fin de l'année, une mission pour établir le bilan de près de 7 ans d'action dans ce domaine, bilan qui fera l'objet d'une diffusion large.

### **Objectif opérationnel n° 6 : Apporter une assistance technique aux agglomérations et syndicats mixtes des transports sur des problématiques de mobilité émergentes**

- **Participation à la définition d'une politique partenariale de covoiturage pour le territoire métropolitain**

Suite à la réflexion menée par Lille Métropole et aux questions soulevées sur la coordination d'une politique de covoiturage à l'échelle de l'Aire métropolitaine de Lille, la Mission a engagé un travail visant à identifier les leviers d'action mobilisables dans le cadre des travaux de l'AML.

- **Poursuite des actions d'accompagnement des politiques en faveur des « modes doux »**

Dans le cadre de la démarche de valorisation de la pratique du vélo, la Mission a constitué, à l'échelle du Bassin minier, une base de données cartographique des aménagements cyclables





existants, permettant d'identifier l'offre disponible ainsi que les actions prioritaires à mener pour assurer les continuités du maillage.

En collaboration avec les associations de promotion du vélo du territoire (ADAV, Droit d'Vélo), les villes et les Départements, la Mission a publié en août 2012 une **carte du réseau cyclable du bassin minier Nord - Pas de Calais**, « A vélo dans le Bassin minier ». Ce document propose toute une série d'informations à destination des cyclistes afin de valoriser à la fois les itinéraires cyclables existants mais également les services associés (stationnement, intermodalité).

En lien avec les travaux réalisés sur la métropole lilloise et les projets de l'Eurométropole, ce travail pourra contribuer à la réalisation d'une cartographie à l'échelle de l'Aire métropolitaine de Lille.

La Mission est d'ailleurs associée au projet INTERREG transfrontalier « Greenlinks », mené par l'intercommunale wallonne IDETA et Lille Métropole Communauté Urbaine, dont l'objectif est la réalisation de corridor transfrontalier de circulation modes doux et d'assurer la continuité des réseaux en termes de signalisation, d'équipements et de services.

La Mission a poursuivi son assistance à la mise en œuvre du schéma régional des Véloroutes Voies Vertes. L'année 2012 a été consacrée à affiner le tracé de la « **Véloroutes Voies Vertes du Bassin minier** » à l'interface entre le Nord et le Pas-de-Calais en tenant compte de l'avancée des projets de boucles Trame Verte de la Communauté d'Agglomération du Douaisis. Une nouvelle proposition de tracé a été définie entre Douai et Drocourt en passant par la vallée de l'Escrebieux et reliant le projet Arkéos et Parc des îles.



La Mission a également poursuivi sa participation au groupe de travail visant à élaborer le **schéma cyclable et piéton** du Syndicat Mixte des Transports Artois-Gohelle.

La Mission a apporté un appui technique dans le cadre du projet PREDIT « Potentiel cyclable d'un territoire – Questionnements et méthodes », piloté par le CETE Nord Picardie, en lien avec Lille Métropole Communauté Urbaine et l'Association Droit au Vélo.

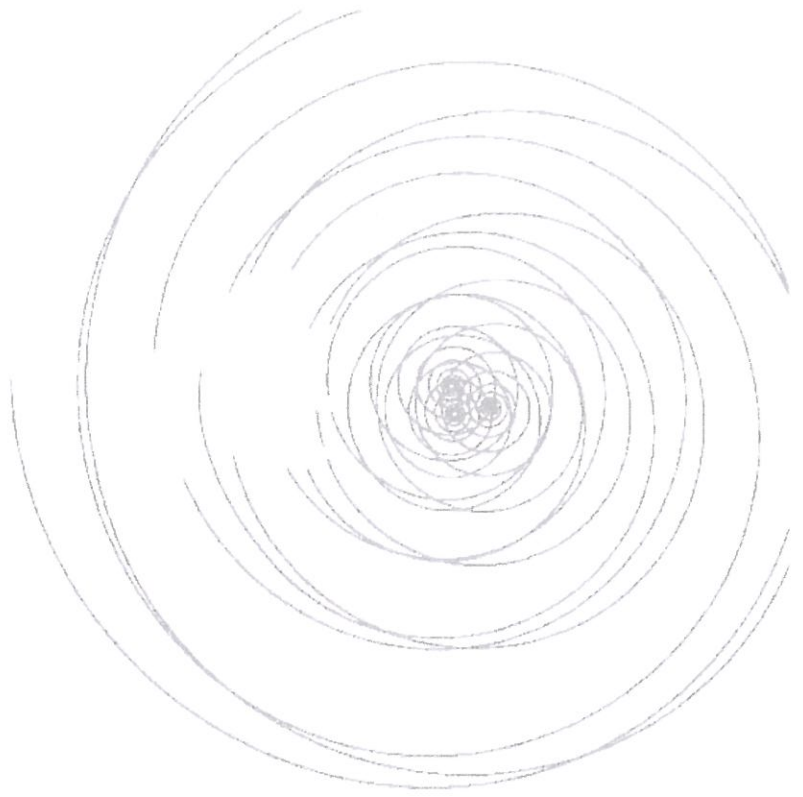
## **Objectif opérationnel n° 7 : Accompagner les initiatives locales dans des démarches d'études pilotes de veilles et d'observation**

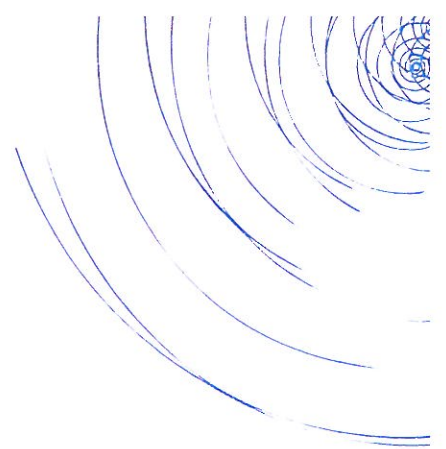
En partenariat avec la DREAL, la Mission Bassin Minier a engagé une démarche exploratoire visant à quantifier le volume de logements potentiellement peu performants d'un point de vue énergétique au sein du parc privé du bassin minier. Cette réflexion cible en particulier les logements susceptibles de faire l'objet d'une transaction à court terme de la part des propriétaires occupants. Les résultats de la démarche, dont l'objectif premier est d'alimenter la connaissance des marchés locaux de l'immobilier, seront disponibles début 2013.

La Mission continue l'accompagnement des différentes intercommunalités du bassin minier en participant aux démarches d'actualisation des PLH (SCOT Lens-Liévin / Hénin-Carvin, CA du Douaisis par exemple), et de projets de territoire (Artois Comm).

Elle est également sollicitée par différents partenaires pour participer et alimenter les observatoires mis en place (Observatoire de l'Habitat du SCoT Grand Douaisis), mais aussi, à l'image d'un centre de ressources du bassin minier, pour communiquer différentes données aux acteurs locaux (carte, base de données, ...).







## Mission Bassin Minier Nord - Pas de Calais

Carreau de Fosse 9/9bis Rue du Tordoir

BP 16 - 62590 Oignies

Tél : 33 + (0)321 087 272

[www.missionbassinminier.org](http://www.missionbassinminier.org)

